



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école  
Saint-Pie X (Magog) du Centre des services scolaire des Sommets**

**CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
du conseil d'établissement 2024-2025  
tenue le 27 mai 2025 à 18h au local 103**

Membre	Présent	Absent	Membre	Présent	Absent
Nancy Corriveau	X		Christina Pichette	X	
Alexandra L. Beaudin	X		Martine Perreault	X	
Ann Latulippe	X		Marie-Claude Tétreault	X	
Vanessa Lefebvre	X		Karina Côté	X	
Amélie Gagnon	X		Milène Lessard		X
Véronique Boisvert	X		Julie Dubois	X	
Maxime Langlois (Substitut)		X			

**1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences, vérification du quorum (2 min)**

Le quorum étant passé, l'assemblée est ouverte par Nancy Corriveau.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)**

Il est proposé par Ann Latulippe d'adopter l'ordre du jour. La proposition est secondée par Alexandra L. Beaudin.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre (2 min)**

Il est proposé par Karina Côté d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre. La proposition est secondée par Ann Latulippe.

**4. Suivi au procès-verbal (5 min)**

Aucun

**5. Questions du public (5 min)**

Aucun

**6. Information de la direction (15 min)**

Julie informe que nous sommes en appel d'offres pour des travaux de réparation qui doivent avoir lieu cet été. Sur le mur extérieur donnant sur la cour d'école, nous devrons changer la porte extérieure, refaire les toits au-dessus des portes, et refaire en partie la maçonnerie.

**7. Suivi des levées de fonds (5 min)**

Voici un compte-rendu sur les dernières levées de fonds :

**La Fromagerie St-Benoit du Lac**

Facture à payer : 18 040.00\$

Profits : 10 824.00\$

Marge de profit : 60%

Nombre de boîtes vendues : 902



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école  
Saint-Pie X (Magog) du Centre des services scolaire des Sommets**

Nombre de participants : 129  
Taux de participation : 61%

**Les Serres Ste-Catherine**

Facture à payer : 3 864.00\$

Profits : 1 978.00\$

**Marge de profit : 51%**

Nombre de plans vendus : 207

Nombre de participants : 53

Taux de participation : 25%

Ce qui pourrait faciliter la distribution si cette campagne est reconduite : Étiquettes pour identifier les plans; copie des bons de commande.

**Le Café Fitch Bay**

Facture à payer : 5 842.00\$

Profits : 3 904.00\$

**Marge de profit : 66.80%**

Nombre de sacs vendus : 488

Nombre de participants : 67

Taux de participation : 29%

**8. Organisation scolaire à ce jour (5 min)**

Préscolaire 4 et 5 ans : 43 élèves

1<sup>er</sup> cycle : 54 élèves

2<sup>e</sup> cycle : 55 élèves

3<sup>e</sup> cycle : 56 élèves

Prévision : 208 élèves

La formation des groupes sera celle-ci :

<b>Maternelle 4 ans</b>	<b>Maternelle 5 ans</b>	<b>Maternelle 5 ans</b>
<b>1<sup>re</sup> année</b>	<b>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup> année</b>
<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année</b>
<b>5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</b>	<b>6<sup>e</sup> année</b>	

**9. Représentants des membres du personnel (10 min)**

Photo scolaire : Julye Fortier va revenir prendre les photos scolaires le 11 septembre 2025.

**10. Représentants du service de garde (10 min)**

**Fonctionnement midi et tableau surveillance midi (adoption)**

**Résolution #033CE-20250527-01**



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école  
Saint-Pie X (Magog) du Centre des services scolaire des Sommets**

Pour se conformer aux nouvelles normes, des changements sont à venir dès le mois d'août lors de la surveillance sur l'heure du dîner. Les parents devront inscrire leur enfant comme :

- Élève utilisateur du service de garde pour un ratio de 1/20;
- Élève dîneur en présence des surveillants pour un ratio au 1<sup>er</sup> cycle de 1/38, au 2<sup>e</sup> cycle un ratio de 1/38, et au 3<sup>e</sup> cycle un ratio de 1/58.
- Les élèves du préscolaire mangeront dans leurs classes.

Christina présente le tableau sur lequel le financement est basé.

Il est proposé par Ann Latulippe, et résolu :

QUE les changements soient adoptés tels que présentés. La proposition secondée par Alexandra L. Beaudin.

**11. Parents, OPP et comité de parents du CSSDS (20 min)**

**Résolution #033CE-20250527-02**

Les membres du CÉ proposent d'accorder 2000\$ pour l'activité de fin d'année (Kermesse). Les fonds utilisés proviennent du fonds 5 - Dons.

Il est proposé par Nancy Corriveau, et résolu :

QUE la proposition soit adoptée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité.

Comme autre moyen de financement, il est proposé par l'OPP d'ouvrir un compte chez « Étiquette colle-à-moi ». C'est un projet qui nécessite très peu de gestion et qui reste ouvert toute l'année. Nous pourrions informer les parents en même temps qu'ils reçoivent les procureurs scolaires en juillet. De cette façon, lorsque les parents font les achats d'articles scolaires, il pourrait faire venir des étiquettes au nom de leur enfant pour l'identification des articles scolaires. Du coup, une partie des coûts est versée à l'école. Ces fonds pourraient servir à financer nos projets. Un suivi sera fait.

Lors de la dernière rencontre du Comité de parents, ils ont fait des demandes pour accélérer la mise en place du protocole sur les maladies infectieuses lorsqu'on parle de poux et oxyures. Dès qu'il y a un cas, le comité demande qu'une lettre soit envoyée aux parents.

**12. Correspondance**

Aucune

**13. Affaires nouvelles (approbation) (5 min)**

**Résolution #033CE-20250527-03**

Les membres du CÉ doivent statuer sur le nombre de parents à siéger au CÉ pour l'année 2025-2026.

Il est proposé, et résolu :

QUE le nombre de parents qui siègent sur le CÉ demeure statu quo, soit 5 parents.  
Adoptée à l'unanimité.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école  
Saint-Pie X (Magog) du Centre des services scolaire des Sommets**

En 25-26, il y a 4 postes en élection (Alexandra poursuit son mandat encore une année).

Maxime Langlois partage l'information suivante : Il a été contacté par la responsable des moniteurs/monitrices de langues et elle mentionne que les candidats potentiels n'ont pas de véhicule. Elle est donc à la recherche de quelqu'un qui serait prêt à héberger une personne pour la durée d'un contrat (10 mois) et qui est à distance de marche de l'école (contre une rémunération à établir, évidemment).

**14. Date de la prochaine séance**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 17 juin 2025.

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Christina Pichette de lever la séance à 19h10. La proposition est secondée par Karina Côté.

---

Nancy Corriveau  
Présidente

---

Julie Dubois  
Directrice